

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille dix-huit, le lundi 22 octobre à 18 h, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de M. MONDANI Michel, Maire. Mme ISNARD Catherine a été nommée secrétaire.

Nombre de conseillers

En exercice : 14

Présents : 9

Votants : 10

(M. GARNIER ne participe pas au vote)

ETAIENT PRESENTS

Mr GARNIER Georges adjoint,

Mmes PORTAL-ROQUEFORT Nicole et ISNARD Catherine, adjointes

M. AQUADRO Yves,

Mmes ELIOT Françoise, JACQUINIOT Catherine, LE COZ Béatrice et REYNIER Valérie

ABSENTS EXCUSES

Mmes DUFOUR Marie-France et QUIGNARD Sophie

Mrs GARCIA Olivier, LAMOINE Lucien et LAVISSE Philippe

PROCURATIONS

M. LAVISSE Philippe donne procuration à Mme JACQUINIOT Catherine

M. LAMOINE Lucien donne procuration à Mme PORTAL-ROQUEFORT Nicole

Objet : Approbation du Plan Local d'Urbanisme

VU les articles L.123-1 et suivants et R.123-1 et suivants du code de l'urbanisme ;

VU l'article L.123-10 du code de l'urbanisme ;

VU le Schéma de cohérence territoriale Cœur du Var approuvé le 12 avril 2016, dont la commune des Mayons fait partie ;

VU la délibération du 15 mars 2006 prescrivant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et ouvrant la concertation ;

VU le débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables qui a eu lieu en Conseil municipal le 30 septembre 2014 ;

VU la délibération du 15 décembre 2017 arrêtant le projet de Plan Local d'Urbanisme et tirant simultanément le bilan de la concertation ;

VU l'arrêté municipal n°18041801 du 18 avril 2018 prescrivant l'ouverture de l'enquête publique relative au projet du PLU ;

VU les observations du public,

VU les conclusions et le rapport du Commissaire Enquêteur ;

VU l'ensemble des avis des personnes associées et consultées au cours de la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme ;

CONSIDERANT que les remarques suivantes issues des avis des personnes associées et consultées, et des résultats de l'enquête publique justifient des adaptations mineures du projet de PLU :

- Pour les remarques : se reporter au rapport d'enquête du 20 juillet 2018 signé par Mme Gisèle FERNANDEZ, commissaire enquêteur nommé par le Tribunal Administratif de Toulon – ce dit rapport a été envoyé par e-mail aux membres du conseil municipal et sera annexé à la présente.

CONSIDERANT la suite donnée aux remarques ci-dessus pour les raisons suivantes :

- Pour les remarques et justifications / explications : se reporter aux annexes du rapport d'enquête.
La lecture des remarques et justifications / explications est faite en séance du conseil municipal ce jour.

CONSIDERANT que le projet de PLU tel qu'il est présenté au conseil municipal est prêt à être approuvé,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré

DECIDE

- ✓ **D'ADOPTER** les modifications précitées

- ✓ **D'APPROUVER** le Plan Local d'Urbanisme tel qu'il est annexé à la présente délibération ;

Conformément aux dispositions des articles R.123-24 et R.123-25 du code de l'urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois. En outre, mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

Cette délibération fera également l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune.

Conformément aux dispositions de l'article R.123-25 du code de l'urbanisme, le PLU approuvé est tenu à la disposition du public à la Mairie aux jours et heures d'ouverture du secrétariat.

Conformément aux dispositions de l'article R.123-25, la présente délibération est exécutoire de plein droit à compter de l'exécution de l'ensemble des formalités de publicité précitées.

Fait et délibéré à LES MAYONS Les jours, mois et an que susdits.

Pour	9
Contre	0
Abstention	1

Le Maire,

Michel MONDANI

Au registre sont les signatures

Annexes :

- Rapport d'enquête du PLU - conclusions
- Dossier PLU : 1.RP - 2.PADD - 3.OAP - 4.Zonage - 5. Règlement - 6. ER - 7. SUP - 8. Annexes

2008
2009
2010
2011
2012
2013
2014
2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022
2023
2024
2025
2026
2027
2028
2029
2030
2031
2032
2033
2034
2035
2036
2037
2038
2039
2040
2041
2042
2043
2044
2045
2046
2047
2048
2049
2050
2051
2052
2053
2054
2055
2056
2057
2058
2059
2060
2061
2062
2063
2064
2065
2066
2067
2068
2069
2070
2071
2072
2073
2074
2075
2076
2077
2078
2079
2080
2081
2082
2083
2084
2085
2086
2087
2088
2089
2090
2091
2092
2093
2094
2095
2096
2097
2098
2099
2100